

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 janvier 2013

La transition énergétique : 2020-2050, un avenir à bâtir, une voie à tracer

Déclaration du groupe environnement et nature

À l'heure du débat national sur l'énergie, cet avis aborde les questions de production et de consommation d'énergie, notamment sous le prisme des enjeux transversaux du climat.

La transition énergétique implique un travail de longue haleine sur dix, vingt, trente, quarante ans, qui justifie une politique affirmée de sobriété. Les débats en section ont été vifs. Ils ont révélé des approches et des perspectives différentes. Nous avons cependant apprécié l'écoute et la volonté de dialogue des deux rapporteurs et des membres de la section tout au long de l'élaboration de cet avis.

Le groupe environnement et nature partage l'exposé des enjeux énergétiques actuels :

- le défi majeur des changements climatiques ;
- l'épuisement inéluctable des énergies fossiles et donc le choix vers des énergies renouvelables ;
- la transition énergétique aura un fort impact sur l'économie et l'emploi, les conversions méritent d'être anticipées ;
- la participation des régions et des territoires d'une part, et l'action commune en Europe font aussi consensus ;
- reste le danger du nucléaire, lié à un mode de production d'électricité dont l'importance en France entrave la perspective d'une sortie rapide.

Sur cette dernière question, l'avis ne cache pas les dissensus. Ce texte a recherché l'équilibre. Nous réaffirmons ici notre souhait de voir l'utilisation du nucléaire dans la production d'électricité diminuer fortement, en raison de ses risques et de ses coûts futurs.

En revanche, nous estimons que cet avis aurait dû mieux prendre en compte les points suivants :

- d'abord, la diminution de la demande en énergie est un élément structurant de la transition. Cela passe à la fois par l'efficacité et la sobriété, contre les gaspillages, la consommation déraisonnée, la taille inadaptée des équipements ou des infrastructures ;
- ensuite, le coût de l'énergie, y compris l'électricité, va augmenter. Il est donc primordial de développer une politique tarifaire adaptée et de prendre les moyens d'économiser radicalement. C'est la seule voie pour protéger les acteurs les plus sensibles, bien plus réaliste que d'appeler à conserver des moyens de production bon marché à court terme, mais dépassés et dangereux ;

- enfin, au-delà du rappel de la nécessité de donner un prix au carbone, que partage le CESE, nous demandons la réouverture rapide du chantier national de la contribution climat-énergie.

Malgré ces réserves, ce texte, globalement mesuré, dont nous partageons nombre de préconisations, constitue un document partagé particulièrement riche pour contribuer au débat national sur l'énergie. Notre groupe a donc majoritairement voté cet avis.